



Le Girouard, le 24 mars 2023

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir noter que le prochain Conseil Municipal se réunira le :

**Mardi 4 avril 2023 à 20h00 précises**  
**MAIRIE**  
**1 rue du Stade**  
**LE GIROUARD**

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2023 et signature**
- **Décisions du Maire dans le cadre de sa délégation**
- **Finances**
  - État annuel des indemnités des élus
  - Budget :
    - Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes
    - Adoption du compte administratif 2022 et affectation des résultats définitifs du budget principal et des budgets annexes
    - Vote des budget primitif 2023
    - Vote des amortissements
    - Fixation des taux de la fiscalité locale 2023
  - Convention Pacte Fiscal et Financier 2022/2026 avec la CCPA
- **Voirie :**
  - Conventions relatives aux études d'avant-projet sur les quartiers d'habitation DE LA VIGNE et DES CLARES
- **Enfance-Jeunesse :**
  - Convention de prise en charge financière de l'entretien des bâtiments enfance-jeunesse
  - Convention de mise à disposition du personnel des services administratifs communaux pour la gestion des affaires communales
- **Questions diverses :**
  - Jury d'assise

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire  
Sandrine DECROCK



Mis en ligne le 24 mars 2023